

TITRE PROFESSIONNEL AGENT DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ PRIVÉE



Durée
462 heures
de formation



Lieu
Dans nos salles
de formation



Rythme
1 jour de formation
4 jours en entreprise



Contact
0693 777 666
contact@ssiap.re



**Accessibilité
aux PMR**
Les locaux sont
garantis accessibles
aux PMR.

RNCP 34507

Référentiel d'activité,
de compétences et
d'évaluation



PUBLIC CONCERNÉ

Accessible au public ayant entre 16 et 29 ans pour un contrat d'apprentissage en alternance.

PRÉREQUIS

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire (rédiger un texte lisible de 5 à 10 lignes), compter et maîtriser la communication orale.

TARIF

Le financement de la formation en apprentissage est assuré par l'OPCO (Opérateur de compétences) auquel est rattachée l'entreprise qui emploie l'apprenti.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Dans le respect de la législation et de la réglementation, du code de déontologie, des procédures et des consignes, l'agent de sûreté et de sécurité privée assure la sécurité des personnes et des biens, préserve l'environnement dans une démarche de service.

PROGRAMME DE FORMATION

Activité 1 : Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité

- Assurer un accueil physique et téléphonique de qualité en sécurité privée
- Contrôler l'accès à l'aide de dispositifs technologiques et de matériels de détection
- Prévenir les situations conflictuelles, menaçantes ou les traiter
- Contribuer au suivi de l'activité sur le site d'exploitation

Activité 2 : Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menaces

- Prévenir les situations génératrices de risques et intervenir si nécessaire
- Détecter des comportements suspects ou des actes malveillants et réagir de manière appropriée
- Réaliser l'ensemble des actions en réponse à une anomalie ou à une alarme

Activité 3 : Assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de protection renforcée

- Prévenir et réagir face à des problèmes incendie dans des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur
- Surveiller un site dit « sensible » et intervenir de manière appropriée à la situation

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET HUMAINS

- Des salles polyvalentes de formation avec des documents écrits, diaporama, supports audio et visuels, outils multimédias.
- Les formateurs sont certifiés et qualifiés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

- Mise en situation professionnelle : 01h30min
- Entretien technique : 15min
- Questionnaire professionnel : 45min
- Questionnement à partir de production(s)
- Entretien final : 10min

VALIDATION

Délivrance d'un titre reconnu comme étant à finalité professionnelle.

MÉTIERS VISÉS

Agent de sécurité qualifié, agent de sécurité confirmé, agent de sécurité mobile, agent de sécurité magasin pré-vol, agent de sécurité magasin vidéo, agent de sécurité magasin arrière-caisse, agent de sécurité filtrage, agent des services de sécurité incendie, agent de prévention et de protection incendie industriel.